

DOSSIER DE PRESSE

AVOIR DU TEMPS POUR SOI
QUAND ON EST PARENT,
EST ESSENTIEL...

8^{ÈME} JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE LA PARENTALITÉ

14 OCTOBRE 2022

À PARTIR DE 8H30
DISCOURS : 9H00
POINT PRESSE : 10H
PALAIS DES CONGRÈS
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

C'EST DÉCIDÉ,
J'PRENDS
UNE PAUSE !





EN PRÉSENSE DE :

- > **Véronique CALUEBA**, Vice-présidente déléguée aux solidarités enfance et famille, Conseil départemental de l'Hérault
- > **Pascal SUZANNE**, Président de l'EPE 34
et **Blandine SAGOT**, Directrice de l'EPE 34
- > **Clément BAREAU**, Directeur Adjoint de l'organisme en charge de la Direction des territoires, représente **Marie-Agnès GARCIA**, Directrice de la MSA Languedoc
- > **Thierry MATHIEU**, Directeur de la Caf de l'Hérault
- > **Martine VIBAREL-CARREAU**, adjointe au maire en charge de la parentalité, représentante de **Gille D'ETTORE**, maire de la Ville d'Agde

INFORMATION PRESSE



LA CAF DE L'HERAULT ET PARENTALITE 34 ORGANISENT AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE D'AGDE LA 8^{EME} JOURNEE DEPARTEMENTALE DE LA PARENTALITE



INFORMATIONS PRATIQUES :



Vendredi 14 octobre à partir de 8h30 - Discours à partir de 9h
- Point presse à 10h salle panoramique



Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée
Rond Point du Carré d'As
34300 Le Cap d'Agde

Cette année, cette journée réservée aux parents et aux professionnels de la parentalité a pour thème : « C'est décidé, j'parent pause ! ». Une journée de réflexion autour du répit parental, parce qu'avoir du temps pour soi quand on est parent, est essentiel...

Le sujet sera illustré au travers d'ateliers et conférences animés par des intervenants « experts » ou professionnels référents en matière de parentalité.

Ainsi, parents, enfants, professionnels et élus se retrouveront le temps d'une journée conviviale pour aborder le thème de la parentalité de manière constructive, pragmatique et décomplexée.

Ils aborderont et réfléchiront ensemble aux besoins des parents d'aujourd'hui pour permettre de :

- Poser un regard sur les rythmes actuels du quotidien des familles,
- Amener de la créativité et de la diversité dans les réponses possibles aux familles,
- Prendre en compte les différentes formes de parentalité.

Cet événement gratuit sera notamment le moyen de valoriser les services existants, les réseaux locaux parentalité et d'étudier le développement de l'offre de services en faveur du soutien à la parentalité dans le département.

UN PROGRAMME RICHE ET DE QUALITÉ

Organisée en trois temps, la journée permettra à chaque participant d'échanger et de trouver des réponses à ses questions.

> Des conférences

- **10h : Parents d'hier, d'aujourd'hui et de demain** : l'évolution des relations parents-enfants, et les enjeux transgénérationnels. **Animée par Daniel COUM**, auteur, Maître de conférences, psychologue clinicien et directeur de l'association Parentel (Brest)
- **14h : Le super parent a-t-il droit au répit ?** Animée par **Isabelle ROSKAM**, psychologue clinicienne, professeure de psychologie et directrice de recherche à l'Université de Louvain et **Vanessa Calas**, thérapeute familiale systémique, consultante et formatrice en parentalité, association Pluri-Santé 46 (Cahors)

> Des ateliers thématiques animés par des professionnels de la parentalité :

- Le rapport au temps et nos rythmes de vie
- Les échanges, la communication, l'écoute mutuelle
- La place des grands parents au quotidien
- S'accorder du temps, prendre du temps pour soi, vivre l'instant présent
- Les écrans permettent-ils le répit ?
- L'enfant a-t-il droit au répit ?
- Handicap et répit : est-ce possible ?

La journée sera clôturée par une restitution musicale : chanson mise en paroles et en musique par un musicien héraultais : **Jérar SLABSKI**.

Pour participer à ces ateliers et conférences, les parents et professionnels doivent obligatoirement s'inscrire. L'inscription est ouverte à tous et se fait en ligne sur le site www.parentalité34.fr

LA JOURNÉE DÉPARTEMENTALE PARENTALITÉ CO-CONSTRUITE AVEC LE RÉSEAU PARENTALITÉ 34

Le soutien aux parents dans leur rôle fait partie des missions prioritaires de la Caf, afin d'accompagner les familles dans les situations diverses qu'elles peuvent rencontrer, et de contribuer à la consolidation des liens au sein de la cellule familiale. La Caf de l'Hérault assure la coordination départementale parentalité. **Elle pilote également l'animation départementale de la parentalité, aux côtés des partenaires institutionnels : l'Etat, le Conseil départemental, la Msa** (cf annexe 1).

La Caf de l'Hérault, dans le cadre d'une convention annuelle pluri-partenaire, a confié et co-financé cette mission à Parentalité 34. Dans ce cadre, Parentalité 34 anime la co-construction de la journée départementale de la parentalité avec la participation d'un collectif projet local. Celui-ci est composé d'une quarantaine de personnes (parents et professionnels) et des référents parentalité de la Ville d'Agde, qui accueille cette édition. Une dynamique participative s'est créée grâce à la mobilisation forte de ces acteurs, ouvrant des perspectives d'actions qui vont au-delà de l'événement de la journée départementale de la parentalité.

UN SOUTIEN IMPORTANT DE LA VILLE D'AGDE DANS L'ORGANISATION DE CET ÉVÉNEMENT

Outre la mise à disposition gratuite du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, et la promotion de l'événement dans sa commune via les panneaux publicitaires, **la Ville d'Agde soutient fortement l'événement en proposant également gratuitement aux participants :**

- **Une navette** au départ de la place du Jeu de Ballon (devant la Médiathèque d'Agde) jusqu'au Palais des Congrès. Départs : 8h10 et 8h45 - Retours : 16h45 et 17h30
- **Un accueil pour les enfants entre 3 et 6 ans** par des professionnels de la petite enfance de la Ville sur le temps d'une conférence ou d'un atelier pour les parents.
- La Médiathèque Agathoise proposera **un fonds documentaire jeunesse et adulte** en lien avec les thématiques des conférences
- Les animateurs de la Médiathèque proposeront **un atelier lecture** d'album et **un atelier autour du papier** pour les enfants.

De plus, la Ville d'Agde a contribué à la bonne préparation de cet événement en mettant à disposition de l'événement des personnels de la Ville ainsi que l'équipe technique du Palais des Congrès.

CONTACT PRESSE :

- Caf de l'Hérault :

Céline Suau, Responsable du secteur prospective,
communication et marketing
Tél : 04 67 22 92 79 / 06 32 54 41 80
celine.suau@cafherault.cnafmail.fr

- Ville d'Agde :

Catherine Maurel, Directrice communication
Tél : 04 67 94 62 13
catherine.maurel@ville-agde.fr

ANNEXE 1



« PARENTALITÉ 34 » UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL AU SERVICE DES ACTEURS DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La création au plan national du comité national de soutien à la parentalité en 2010, a donné lieu dans le département de l'Hérault à la mise en place d'un comité départemental de soutien à la parentalité.

Ce Comité a initié le réseau « Parentalité 34 » en 2012, à partir des dispositifs déjà existants sur le territoire des Reaap* et des Clas*, avec pour objectif de mettre en lien les acteurs du soutien à la parentalité dans l'Hérault, dans le respect des Chartes nationales.

Son rôle : proposer un espace de réflexion, de partage d'informations et d'expériences et créer un référentiel commun sur le thème de l'accompagnement à la parentalité. Et plus largement, mettre en lien l'ensemble des acteurs du soutien à la parentalité dans le département de l'Hérault.

UNE MISSION ANIMÉE PAR L'EPE 34 ET COORDONNÉE PAR LA CAF DE L'HÉRAULT

La Caf de l'Hérault a confié la mission d'animation de ce réseau à l'association « Ecole des parents et des éducateurs de l'Hérault » (Epe 34). Une convention de partenariat est signée chaque année depuis 2012 pour la délégation de cette mission.

Celle-ci est signée par : l'Etat représenté par les services de la Ddets (ex Ddcs), le Conseil départemental de l'Hérault, la Msa Languedoc-Roussillon, la Caf de l'Hérault et l'Ecole des parents et des éducateurs de l'Hérault.

La coordination départementale parentalité et le pilotage de la mission d'animation départementale parentalité sont assurés par la Caf de l'Hérault.

UN RÉSEAU EN DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DEPUIS PRÈS DE 10 ANS

La mission s'est portée dans un premier temps sur les territoires Cœur d'Hérault et Haut Languedoc et Vignobles, tout en participant aux réseaux déjà existants notamment sur le Biterrois, le Lunellois, le Pailladin.

D'autres réseaux parentalité se sont développés sur différents territoires du département : Lodévois et Larzac, Bassin de Thau, Agde, Gignac, Grabels, Montpelliérain, Lattes, Ganges ...

Actuellement il y a 15 réseaux parentalité et 2 sont en cours de création.

LES FINANCEMENTS DE LA CONVENTION DÉPARTEMENTALE

En 2021, dans le cadre de la convention départementale pour l'animation parentalité les partenaires signataires ont apporté le soutien suivant :

- **2 500€** versés par la Caisse Msa Languedoc
- **20 000€** versés par le Conseil départemental de l'Hérault
- **85 000€** versés la Caf de l'Hérault dont 50 000€ dans le cadre du fonds national parentalité et 35 000€ sur ses fonds locaux.

*Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

* Clas : Contrat local d'accompagnement à la scolarité



LA VILLE D'AGDE ET LA CAF DE L'HÉRAULT : UN PARTENARIAT TRÈS ACTIF DEPUIS PLUS DE 30 ANS !

Le partenariat entre Caf de l'Hérault et la Commune d'Agde date de 1988 avec la première signature du Contrat enfance et jeunesse (Cej), en 2018 elle a signé son 5^{ème} Cej et sa 2^{ème} Convention territoriale globale (Ctg).

Depuis plus de 30 ans, nos deux institutions ont travaillé conjointement sur la création de nombreuses structures et équipements dédiés aux familles témoignant d'une collaboration très active - à savoir :

- 5 accueils collectifs dont la crèche privée Saint-André
- 1 micro-crèche sur le Cap d'Agde
- 1 Alp maternel couvrant 7 écoles
- 1 Alp primaire couvrant 7 écoles
- 1 Alsh maternel (DOLTO)
- 2 Alsh maternel et primaire (ST Martin et Littoral)
- 1 Alsh primaire
- 1 Alsh ados
- 1 Relais petite enfance
- 2 Laep
- 1 Ludothèque
- 1 Point info jeunesse
- 1 point info famille
- 6 Clas
- 1 réseau parentalité Agathois
- 1 centre social
- Un accueil Caf dans les locaux du CCAS à l'espace Mirabel proposant également des rendez-vous avec un travailleur social de la Caf

Cette multitude d'équipements proposés aux habitants de la commune démontre la **volonté de la commune de développer son offre de service parentalité en cohérence avec les besoins des familles compte tenu de l'évolution de sa population.**

En effet, Agde est la 4^{ème} ville de l'Hérault avec 21 104 habitants répartis au sein des 3 îlots de l'Archipel :

- Le centre-ville
- Le Cap d'Agde
- Le Grau d'Agde

De par sa localisation sur la façade méditerranéenne et ses infrastructures touristiques, ses équipements sont dimensionnés pour accueillir en saison estivale près de 300 000 habitants. La Ville d'Agde a aussi la volonté de développer prochainement le secteur du Cap d'Agde en revoyant son infrastructure et en créant de nombreux logements.

LA CAF DE L'HÉRAULT SOUTIEN LA VILLE D'AGDE FINANCIÈREMENT :

Le financement global de la Caf de l'Hérault pour ce partenariat fort s'élève à près de 3 millions d'euros répartis à 1,04 millions dans le cadre du Contrat enfance et jeunesse, 1,5 millions en prestations de services et près de 300 000€ en prêts et subventions.

Le montant des prestations légales versées aux allocataires vivant dans la commune s'élève à près de 12 000 000€

*Le Cej (Contrat enfance jeunesse) est un contrat d'une durée de 4 ans établi entre la Caf et une commune afin de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

*Ctg (Convention territoriale globale) est une convention qui vient cadrer et coordonner l'ensemble des dispositifs existants sur les cinq champs d'intervention. La Ctg ne prévoit pas de financement spécifique, elle n'est pas un dispositif supplémentaire à ceux qui existent déjà. Elle permet de gagner en efficacité, rationaliser les engagements contractuels et prioriser les projets constituent les principaux enjeux tels que les évolutions démographiques et socio-économiques du territoire. Elle rassemble aussi la totalité des champs d'intervention de la Caf sur le territoire : «enfance-jeunesse», «parentalité», «animation de la vie sociale», «logement» et «accès aux droits».